

Folio⁶² supplément Dublin

Word from Alain Chenot, President of Ipse



Overall, this Dublin Meeting was exceptional for at least two reasons. First and foremost, the current state of crisis facing Europe had a colossal effect on the various discussions. Nonetheless, the conclusions reached following the debates allowed us to discern the nature of a possible future for solidarity-based social protection in Europe.

Contributions of figures from countries currently facing austerity were of primary interest to gauge the difficult reality endured by many European citizens. Furthermore, most speakers stressed the decisive role social protection plays in dampening the effects of the economic crisis. This role remains relevant today. Solidarity-based social protection must continuously assert its distinctive character as more than an "adjustment variable." Actors in the field must make a solid commitment to demonstrate its added value vis-à-vis the market sector.

In spite of a bleak context, the different debates we conducted introduced a few rays of hope. The host country for this Meeting provided us with dynamic and accessible speakers, each convinced that the grueling sacrifices made to revive a country weakened by the crisis will be beneficial in the short or medium term. During the dinner that followed the first day of this Meeting, Emmanuelle Michelin, French Ambassador to Ireland, presented a new opportunity to measure this country's tremendous prospects to get back on the path to growth. Among the panel of first-rate speakers, I would also like to call attention to Georges Dassis, who encouraged participants not to let the crisis lead them into the trap of inaction. A Greek citizen who has witnessed the difficult realities inflicted on his people, Mr. Dassis made an unwavering appeal for a Europe based on solidarity, where civil society plays its role to the fullest.

All actors of solidarity-based social protection addressed vitally important questions. Will our

Regard d'Alain Chenot, Président de l'Ipse

D'une manière globale, cette Rencontre de Dublin a été exceptionnelle pour au moins deux raisons. Le contexte de crise que connaît actuellement l'Europe a tout d'abord énormément pesé sur les différentes interventions. Toutefois, la conclusion des débats nous a permis de dresser les contours d'un avenir possible pour la protection sociale solidaire en Europe.

La contribution de personnalités venant de pays actuellement témoins des politiques d'austérité a été d'un premier intérêt pour mesurer la difficile réalité vécue par de nombreux citoyens européens. En outre, l'essentiel des intervenants ont souligné le rôle décisif joué par la protection sociale en tant qu'amortisseur des effets de la crise économique. Ce rôle demeure aujourd'hui encore valable. « Variable d'ajustement », la protection sociale solidaire doit toutefois affirmer son caractère propre. Ses acteurs doivent concrètement s'engager pour démontrer sa valeur ajoutée vis-à-vis du secteur marchand.

En dépit d'un contexte morose, les différents débats nous ont permis d'observer quelques motifs d'espoir. Le pays hôte de cette Rencontre nous a offert des intervenants énergiques et disponibles, tous persuadés que les durs sacrifices consécutifs à l'effort de redressement d'un pays

fragilisé par la crise seront payants à court ou moyen terme. Lors du dîner suivant la première journée de cette Rencontre, l'intervention d'Emmanuelle Michelin, ambassadrice de France en Irlande, fut ainsi une nouvelle occasion de mesurer les formidables ressources de ce pays pour retrouver le chemin de la croissance. Parmi le panel d'intervenants de grande qualité que nous avons pu entendre, je citerai également Georges Dassis qui a invité les participants de cette Rencontre à ne pas sombrer dans l'immobilisme du fait de la crise. Citoyen grec et donc témoin des dures réalités infligées à son peuple, M. Dassis a livré un consistant plaidoyer pour une Europe solidaire où la société civile joue tout son rôle.

Des questions de première importance ont été abordées par tous les acteurs de la protection sociale solidaire. Nos différents organismes sont-ils en mesure de se financer sur le long terme ? Ont-ils les moyens de se développer tout en garantissant leurs conditions d'existence face au secteur marchand ? Dans son intervention, Jérôme Vignon a défini quelques voies possibles de « salut » pour répondre à ces différentes problématiques : l'engagement fort et concret des différents acteurs de l'économie sociale et paraire pour se distinguer du secteur marchand constitue une priorité de premier ordre.

various structures be financially sustainable in the long term? Have they the means to develop while guaranteeing their continued existence in the face of the market sector? Jérôme Vignon used his speech to identify several possible paths to "salvation" apt to resolve these issues: one crucial priority is for participants in the social and paritarian economy to make a strong and concrete commitment to distinguish themselves from the market sector. On this note, our 38th Meeting coincided with the launch of the European Charter for Social Protection Providers. Ipse commends its members for their participation in drawing up this

text. This Charter represents a decisive step forward to encourage the finest initiatives on the part of all actors in the field of solidarity-based social protection. The spirit of the text must now find concrete expression. With the support of its membership, Ipse is working to make the Charter an example for all to follow.

With an outstanding network spanning across Europe, Ipse maintains its commitment to the values of solidarity. Its action must now engender a favorable reaction among political leaders, ensuring that solidarity-based social protection gains in notoriety and is acknowledged at its true worth. ■

A ce titre, la tenue de cette Rencontre coïncidait avec le lancement de la Charte européenne des entreprises de la protection sociale. L'Ipse salue la participation de ses adhérents à l'élaboration de ce texte. Cette charte constitue une étape décisive pour encourager les meilleures initiatives au niveau des différents acteurs de la protection sociale solidaire. L'esprit de ce texte doit désormais trouver une traduction concrète dans les faits. Avec le concours de ses adhérents, l'Ipse se mobilise pour que son contenu fasse école.

Doté d'un formidable réseau à l'échelle européenne, l'Ipse poursuit son engagement

pour les valeurs de solidarité. Son action entend désormais rencontrer un écho favorable au niveau des responsables politiques afin que la protection sociale solidaire soit reconnue à sa juste valeur et gagne en visibilité. ■



social européen demeure une source d'inspiration dans le monde : son influence dans la réforme du modèle de santé américain du président Obama étant l'exemple le plus marquant.

L'austérité a été au centre du débat que vous avez animé. Des constats particulièrement sombres ont été dressés par les partenaires sociaux issus de pays connaissant une situation économique marquée par la récession et des coupes budgétaires massives. Comment la situation pourrait-elle évoluer vers plus de solidarité entre Etats membres de l'UE ?

Je tiens d'abord à saluer la qualité des interventions, qui nous ont offert un panorama objectif et exhaustif de la réalité des pays fragilisés par l'austérité. Les intervenants ont su exprimer avec objectivité les difficultés et leurs origines parfois comme pour la Grèce avec une capacité d'autocritique. Ils ont aussi su mettre en évidence le développement inquiétant du sentiment antieuropéen, malheureusement parfois avec une montée de partis d'extrême droite, nationalistes et xénophobes. Les institutions européennes ne sont pas exemptes de critiques mais on les associe trop souvent aux mesures d'austérité décidées au niveau national. Il est pourtant vrai que leurs réponses pour maintenir la cohésion sociale de l'Europe ne sont pas à la hauteur du contexte. La lenteur d'exécution des aides à destination des pays fragilisés contraste avec la vivacité des manœuvres des spéculateurs financiers sur les dettes souveraines.

La crise a pourtant eu comme mérite de poser la question de la gouvernance des institutions européennes. De timides évolutions s'observent au niveau des Chefs d'Etat et de gouvernement pour introduire plus de gouvernance et pour ne pas enfermer la BCE, dans une politique de « monétarisme pur ».

La nécessité de développer une meilleure gouvernance de l'Union Européenne en particulier à partir de la zone Euro conduit à envisager une « Europe à plusieurs vitesses », avec la zone euro comme zone moteur de développement, et une intégration politique et monétaire qui se réaliserait par la concertation et une meilleure prise en compte des possibilités économiques de chacun. Cette réponse équilibrée porterait certainement un frein aux replis nationalistes et identitaires.

2012 marque un tournant dans l'histoire de l'Ipse avec le lancement de la Charte européenne des entreprises de la protection sociale. La récente attention portée à son contenu par les pouvoirs publics en France constitue une étape importante. Comment la diffuser plus largement en Europe ?

Pour aider à sa diffusion, l'effort devra se concentrer à plusieurs niveaux. D'abord, en vulgarisant son contenu à destination d'un public pas toujours au fait des réalisations de la protection sociale. Ensuite, il faudra nécessairement mobiliser l'attention des institutions européennes, notamment grâce à l'aide des gouvernements nationaux ayant montré leur intérêt pour le texte. Les partenaires sociaux européens, acteurs naturels des régimes de solidarité, pourront également constituer un relai de poids pour sa prise en compte institutionnelle.

L'Ipse, forte de son réseau européen, doit être à l'origine d'une initiative européenne mobilisant les acteurs de la société civile directement concernés par l'esprit de la Charte.

Enfin, la mobilisation des adhérents et partenaires historiques de l'Ipse sera déterminante pour donner une forte visibilité à la Charte. ■

Interview

Animateur de la première session « Crise majeure et réforme systémique » de cette Rencontre de Dublin, Jean Lapeyre, chargé de mission Europe pour Syndex, nous livre son regard sur ces deux jours de débats, le contexte européen et la Charte de l'Ipse.



Quels enseignements tirez-vous de la XXXVIII^e Rencontre Ipse de Dublin ?

D'abord, un constat simple et dramatique : du fait de la crise, il existe actuellement, au travers des politiques budgétaires et des restrictions sur la santé et les pensions, une énorme pression sur les régimes de protection sociale à travers l'Europe. L'économie réelle dont la crise est bien plus profonde et durable que la crise financière, est également confrontée à de sérieuses turbulences. L'Irlande, pays hôte de la Rencontre, nous offre l'exemple typique de ce que peuvent provoquer les politiques d'austérité sur le maintien effectif d'un système de protection sociale solidaire.

Le caractère universel de la solidarité est également remis en cause par les atteintes répétées contre les services

publics. Dans ce contexte, tous les éléments du contexte social démontrent d'inquiétants signes de fragilité.

Les acteurs de la protection sociale se retrouvent donc dans une position défensive pour défendre leurs valeurs et leurs activités. Cette attitude ne favorise pas l'émergence de réponses adéquates pour sortir par le haut du contexte actuel.

La démonstration a souvent été faite que les régimes de solidarité sont un amortisseur social indispensable, surtout par période de crise. Les acteurs de cette solidarité devraient donc, à compter de leurs réalisations, être plus offensifs sur la question du maintien et du développement de leurs activités. Ils doivent appréhender les problèmes dans l'espace européen et non plus seulement dans un cadre national afin de donner une plus grande visibilité à leurs activités et ainsi renforcer leur légitimité. Le modèle

Moderator of the first session of this Dublin Meeting on « Major Crisis and Systemic Reform », Jean Lapeyre, Syndex project officer, gives us his take on these two days of debates, the European context and the Ipse Charter

What lessons do you take from the 38th Ipse Meeting in Dublin?

First of all, a simple and dramatic observation: as a result of the crisis, budgetary policies and healthcare and pension restrictions are currently putting enormous pressure on social protection schemes throughout Europe. The real economy, which is facing a much deeper and long-lasting crisis than that affecting the financial sector, is also experiencing serious turbulence. Ireland, the host country for this Meeting, provides a characteristic example of the potential consequences of aus-

terity policies on effective preservation of solidarity-based social protection systems.

Repeated attacks on public services also question the universal nature of solidarity. In this environment, every factor of the social context shows disturbing signs of fragility.

Social protection actors find themselves on the defensive in their attempt to preserve their values and activities. This attitude is not conducive to finding adequate solutions allowing them to emerge stronger from the current context. Solidarity-based schemes have often proved their worth as an indispensable social shock

absorber, especially in periods of crisis. Actors in solidarity should look to their achievements and take the initiative on the question of preserving and developing their activities. They must henceforth anticipate problems throughout the European area instead of focusing on individual countries. This broader scope will enhance the visibility of their activities, in turn strengthening their legitimacy. The European social model remains a source of inspiration all over the world: its influence on President Obama's reform of the American healthcare system is the most stunning example.

Austerity was at the center of the debate you moderated. Social partners from countries facing an economy impacted by the recession and massive budget cuts painted a particularly bleak picture. How could the situation develop towards greater solidarity among EU Member States?

First of all, I would like to commend the speakers for the quality of their contributions. They offered us an objective and exhaustive panorama of the reality of countries weakened by austerity. Speakers objectively expressed their origins and difficulties, sometimes with a dose of self-criticism, as was the case for Greece. They also highlighted the disturbing development of anti-European attitudes, which have unfortunately often gone hand in hand with rising popularity among far-right nationalist or xenophobic parties. European institutions merit their share of criticism, but they are too often associated with austerity measures decided at the national level. Nonetheless, it is true that their solutions for preserving Europe's social cohesion are not up to the challenges set forth by the current context. The listless flow of aid to countries in difficulty contrasts with financial speculators' lively maneuvers on sovereign debt.

The crisis has at least succeeded in raising the question of how European institutions are governed. We can see tentative progress on the part of Heads of State and Government towards instituting more governance so as not to trap the ECB in a policy of "pure monetarism."

The necessity of developing better governance of the European Union, particularly regarding the

eurozone, leads us to image a "multi-level Europe," with the eurozone as development driver and political and monetary integration that would be achieved through cooperative means and greater consideration of each country's economic possibilities. This balanced response would surely stall the momentum of nationalist and identity-based movements.

2012 is a turning point in Ipse's history, with the launch of the European Charter for Social Protection providers. French authorities' recent attention to the content of the Charter represents an important step. How can this Charter reach a wider European audience?

Efforts to achieve wider dissemination of the Charter should be employed on several levels. First of all, its provisions should be put in layman's terms for audiences that are not necessarily aware of the achievements of social protection. Next, it must catch the attention of European institutions, particularly with the help of those national governments that have expressed their interest in the text. European social partners, who are natural actors in solidarity-based schemes, can also play an important role as advocates of the Charter at the institutional level.

Backed by its European network, Ipse must launch a European initiative to mobilize civil society participants who are directly concerned with the spirit of the Charter.

Finally, mobilizing the Ipse community and its traditional partners will be decisive to ensure strong visibility for the Charter. ■



Une recommandation sur les socles nationaux de protection sociale

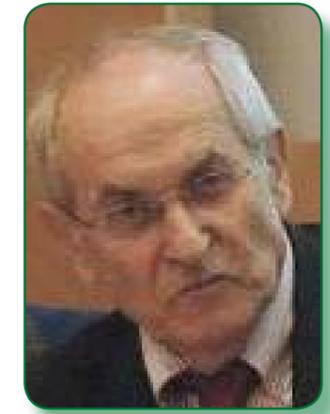
La 101^e session de la Conférence internationale du Travail (CIT) a adopté, le 14 Juin 2012, la Recommandation n° 202 concernant les socles nationaux de protection sociale. La Recommandation a été adoptée par un vote tripartite de 452 voix pour, 0 contre et 1 abstention. Nous avons à ce sujet interrogé, **Jean-François Trogrlic, directeur du Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) en France et intervenant à la Rencontre de Dublin.**

Dans quel contexte a été élaborée cette recommandation ?

Le débat sur la protection sociale au niveau international a pris une ampleur sans précédent depuis 15-20 ans. Beaucoup d'initiatives ont été prises pour ériger la protection sociale en tant que droit fondamental au même titre que la liberté syndicale, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, l'égalité homme-femme, la lutte contre les discriminations.

Le chapitre de la protection sociale n'a pas été invoqué dans la déclaration de l'OIT de 1998 sur les droits et principes fondamentaux au travail. Ce texte est une référence, il est fréquemment cité lors des G20, mais demeure néanmoins lacunaire en la matière. Ainsi, une première étape a été franchie il y a deux ans avec la mise en place de la Commission mondiale présidée par Michelle Bachelet (ancienne présidente du Chili) qui a produit le **rapport Bachelet** sur le socle de protection sociale.

Un premier débat sur la protection sociale a été ouvert lors de la conférence internationale du travail puis un second débat a donné lieu à l'adoption de la recommandation le 14 juin 2012. Ce débat est parti du constat selon lequel 20% de la population mondiale est couverte par un système de protection sociale fiable (couverture maladie) tandis que 50% de la population mondiale n'y a pas accès. Le débat a été vif car aux yeux de certains pays, se doter d'une protection sociale représenterait un coût supplémentaire qui les rendrait moins compétitifs. D'autres refusent de se voir imposer un modèle unique et réclament plusieurs socles de protection sociale adaptés aux spécificités de chaque pays. Enfin, la corruption dans certains pays freine la population qui craint que l'argent ne soit pas utilisé à bon escient.



Que contient cette recommandation ?

Le texte qui a été adopté le 14 juin dernier est une recommandation qui prescrit des orientations, des préconisations, des objectifs, des principes. C'est une incitation à poursuivre le débat, à appuyer la mise en place de mesures appropriées dans les pays, combler le retard sur les droits fondamentaux. Elle incite les pays à prendre en compte l'économie informelle et pas seulement l'économie formelle.

Le texte définit également des socles nationaux de protection sociale avec des garanties minimales :

- Accès aux soins de santé essentiels, y compris la maternité ;
- la sécurité élémentaire de revenu pour les enfants, l'accès à l'alimentation, à l'éducation, aux soins pour les enfants, aux allocations familiales ;
- la sécurité élémentaire de revenu pour les actifs (maladie, chômage, invalidité, maternité) ;
- la sécurité élémentaire pour les personnes âgées, autrement dit une retraite.

Cette recommandation vise les pays en développement, les pays en transition (Inde) mais également les pays développés (système de santé mis en place par Barack Obama aux USA). Le Brésil est un modèle en la matière. Avec ses bolsa familia (argent apporté directement aux familles les plus pauvres sous condition de vaccination et de scolarisation des enfants), il a été démontré que le coût d'une protection sociale était raisonnable et supportable pour une économie en développement.

Il ne s'agit pas d'un socle universel comme il avait été proposé. Un consensus a été trouvé afin de mettre en place plusieurs socles nationaux de protection sociale



Le Socle de Protection Sociale:

Une réponse de la communauté internationale à la crise financière et sociale

Qu'est ce qu'un socle national de protection sociale (SPS) ?

Un socle national de protection sociale est un dispositif qui met en œuvre au minimum les principes énumérés par la recommandation, les garanties élémentaires citées précédemment, dans un système fondé sur la solidarité, la confiance, appuyé par un dialogue social et qui présente de fortes garanties en matière de transparence pour les

bénéficiaires et ceux qui participent à sa mise en place. Un socle de protection sociale présente une double dimension :

- **une dimension sociale** : il s'agit d'ériger le droit à une protection sociale en tant que droit fondamental ;
- **une dimension économique** car il permet d'améliorer la productivité, l'employabilité et contribue au développement économique. De plus, les pays dotés d'un système de protection social résistent mieux en temps de crise.

L'Ipse, par sa vocation européenne, peut-il promouvoir le SPS ?

L'Ipse, en tant qu'acteur européen de la protection sociale, peut d'une part appuyer des démarches en fournissant des éléments de connaissance de protection sociale européenne et d'autre part, en tant que témoin des évolutions des systèmes de protection sociale des pays européens, peut décrire et expliquer le parcours des pays européens aux autres pays qui voudraient se doter d'un système de protection sociale. ■

A new recommendation for national social protection floors

On June 14, 2012, the 101st session of the International Labor Conference adopted Recommendation No. 202, concerning national social protection floors. The Recommendation was adopted by a tripartite vote of 452 to 0, with one abstention. We discussed this subject with **Jean-François Trogrlic**, Director of the French office of the International Labor Organization (ILO) and speaker at the 38th Ipse Meeting in Dublin.

In what context was this recommendation developed?

The debate on social protection at the international level has gained unprecedented momentum over the past 15-20 years. A number of initiatives have emerged to establish social protection as a fundamental right, together with freedom of association, prohibition of forced labor and child labor, gender equality and the fight against discrimination.

Social protection was not cited in the 1998 ILO Declaration on Fundamental Principles and Rights at Work.

This text is a reference; it is often quoted at G20 summits. Nonetheless, it remains incomplete in this respect. Creation of the worldwide Commission chaired by Ms. Bachelet (former President of Chile) two years ago represented a first step. This advisory group produced the **Bachelet Report** on the social protection floor.

An initial debate was launched during the International Labor Conference, and a second debate led to the recommendation being adopted on June 14, 2012. This debate was sparked by the observation that 20% of the world's population is covered by a reliable social

protection system (health coverage), while 50% of the population lacks access to such a system. It was a lively debate, as some countries see implementation of social protection as an additional cost that would reduce their competitiveness. Others refuse to have a single model imposed, calling for several social protection floors suited to the specificities of each country. Finally, in some countries, corruption is an impediment, as the population fears that funds would not be put to good use.

What is contained in the recommendation?

The text that was adopted on June 14 is a recommendation containing orientations, suggestions, goals and principles. It is an incentive to continue the debate, support implementation of appropriate measures in the different countries and bridge the gap regarding fundamental rights. It encourages countries to take the informal economy into account, and not merely the formal economy.

The text also defines the minimum guarantees to be offered by national social protection floors:

- access to essential health care, including maternity care;
- basic income security for children, access to nutrition, education, childcare and family benefits;
- basic income security for persons in active age (healthcare, unemployment, disability and maternity care);
- basic security for the elderly, i.e., a pension.

This recommendation is intended for developing countries and countries in transition (India), as well as developed countries (the healthcare system implemented in the United States by Barack Obama). Brazil is a model in this field. With its bolsa familia (funds granted directly to the poorest families on the condition that children be

vaccinated and go to school), it has shown that the cost of social protection is reasonable and affordable for developing economies.

This is not a universal floor as had previously been proposed. A consensus has been reached to implement several national social protection floors.

What is a national social protection floor (SPF)?

A national social protection floor is an agreement that puts in place, at a minimum, the principles enumerated by the recommendation – the basic guarantees mentioned earlier – within a system based on solidarity and confidence, and supported by social dialogue. The device offers strong guarantees in terms of transparency for beneficiaries and those who participate in its implementation.

Social protection floors have two dimensions:

- a social dimension: the system establishes the right to social protection as a fundamental right;
- an economic dimension: it makes for improved productivity and employability while contributing to economic development. Furthermore, countries with a social protection system are better able to withstand crises.

Can Ipse use its European vocation to promote SPFs?

Firstly, Ipse can use its position as a European social protection actor to support these approaches by sharing its knowledge of European social protection. In addition, as a witness to the development of social protection systems in European countries, it can help other governments wishing to adopt a social protection system by illustrating and explaining the path followed by European countries. ■



L'Ipse amené à jouer son rôle de « passeur » pour mettre en synergie les familles de la protection sociale en vue de nouveaux développements

Malgré la crise, des difficultés, et une Europe distante, les débats de la XXXVIIIe Rencontre Ipse de Dublin ont montré des acteurs lucides, déterminés et armés pour dépasser la seule austérité et faire progresser la place et le rôle de la protection sociale solidaire en Europe.

L'Institut de la protection sociale européenne – Ipse – en partenariat avec la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail – Eurofound – a organisé les 4 et 5 octobre 2012 sa Rencontre annuelle - cette année à Dublin - sur le thème « La protection sociale : entre rigueur et nouveaux développements ». L'occasion pour de nombreux acteurs politiques et de la protection sociale, partenaires sociaux et chercheurs européens de réfléchir sur les évolutions des différentes crises et de la protection sociale en Europe, avec un aperçu particulier de la situation en Irlande.

Un constat : la crise s'installe en Europe

L'Europe s'est prise au piège de l'austérité qui s'installe dans plusieurs des Etats européens. Partout, les coupes budgétaires accentuent la récession qui amène à renforcer les politiques d'austérité, et une majorité de gouvernements s'en prend alors aux systèmes de protection sociale, aux salaires, au droit du travail, et jusqu'aux droits fondamentaux.

Les conséquences sont nombreuses : explosion du chômage, asphyxie de l'économie, montée des inégalités, de la précarité et de la pauvreté et désespoir social. Car si la rigueur est une vertu ordinaire, l'austérité est davantage une souffrance ressentie par les populations. Les politiques réduisent la part de dépenses publiques de protection sociale et les États cherchent ainsi à la compenser en ouvrant le « marché de la protection sociale » au privé. Force est de constater que l'Etat providence n'apparaît alors plus comme un facteur de croissance économique mais comme un coût qu'il convient de diminuer.

Des mutations en cours

D'une manière plus globale, l'environnement économique mondial et européen s'est grandement modifié ces trente dernières avec l'ouverture des économies, l'accroissement de la compétition, la transformation du travail, etc. La société a également changé avec la diversification des modèles de foyers, la féminisation du marché du travail et le vieillissement de la population notamment.

Face à ces évolutions, les systèmes de protection sociale connaissent trois crises qui s'interfèrent :

- Crise de **financement**, rendu de plus en plus difficile en raison du ralentissement de la croissance et de l'augmentation des besoins sociaux ;
- Crise de **d'efficacité**, avec des inégalités qui se creusent malgré l'effet redistributif des systèmes; les dispositifs mis en place dans le passé paraissent de moins en moins adaptés aux besoins d'une société transformée ;
- Crise de **légitimité** de nos systèmes collectifs de protection sociale en Europe, soumis à de fortes tensions économiques et qui semblent se heurter à une montée des valeurs individualistes.

Par ailleurs, les évolutions des risques conduisent à des situations nouvelles de précarité, d'exclusion, de pauvreté qui mettent à mal la cohésion sociale. Un des enjeux majeurs des années à venir est d'identifier ces nouveaux besoins et de mettre en place les politiques sociales susceptibles d'y répondre, en individualisant les « traitements sociaux » tout en les organisant dans un cadre général.

Le travail de l'Ipse

L'Ipse a l'ambition de rassembler les acteurs de la protection sociale pour porter une alternative crédible aux opérateurs mus par une logique marchande et répondre à un cahier des charges d'intérêt général tel qu'il serait défini par les pouvoirs publics. Notre conception de la solidarité et nos idées sur la manière de la mettre en œuvre ne cessent de s'étendre à des territoires nouveaux. L'Europe est un territoire nouveau en tant que tel. Les évolutions économiques et sociétales doivent conduire nos organismes à s'interroger sur leur organisation, leur gouvernance interne pour développer les solidarités territoriales et intergénérationnelles.

Il s'agit de :

- **s'adapter au terrain, avec une mise en œuvre qui peut être différente selon les situations, en partant des besoins locaux;**
- **traiter de façon transversale l'ensemble des dimensions des problèmes sociaux considérés;**
- **faire appel à l'ensemble des acteurs (administratifs, politiques, associatifs et économiques) susceptibles d'intervenir dans le cadre d'un partenariat contractualisé ;**

La charte de l'Ipse ne doit de ce fait pas se réduire à une simple proclamation de valeurs communes aux différentes branches des régimes complémentaires. Elle doit être portée par tous nos adhérents et servir de support pour faire connaître et élargir le champ de la protection sociale solidaire en Europe. L'Ipse poursuivra ce chantier en organisant en 2013 un événement où chacun des adhérents sera invité à présenter une bonne pratique dans le domaine social.

Ipse plays its role as a federator, creating synergy among the families of social protection with an eye towards new developments

In spite of the crisis, the difficulties we face and a remote Europe, the debates at the 38th Ipse Meeting in Dublin featured lucid and determined leaders prepared to go beyond sheer austerity and advance the role and place of solidarity-based social protection in Europe.

The Institute for European Social Protection – Ipse – in partnership with the European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions – Eurofound – held its annual meeting on October 4 and 5. The event, which took place in Dublin, explored the theme “Social Protection: Between Discipline and New Developments.” It was an opportunity for a number of political and social protection actors, as well as social partners and European researchers, to discuss how social protection and the various crises are developing in Europe, with particular insight into the situation in Ireland.

Observation: the crisis is taking hold in Europe

Europe fell into the trap of austerity that has taken hold in several European countries. Throughout the continent, budget cuts add to the recession, leading to more drastic austerity policies. As a result, a majority of governments attack social protection systems, wages, labor laws and even fundamental rights.

The consequences are many and varied: a sharp rise in unemployment and a suffocating economy, as well as deepening inequalities, insecurity and poverty and general social despair. Discipline may be an ordinary virtue, but austerity is an affliction for populations. Policies are reducing the percentage of public spending devoted to social protection, and governments are looking to offset cutbacks by inviting the private sector into the “social protection market.” It is all too clear that the welfare state is no longer seen as a factor of economic growth, but as an expense that must be reduced.

Ongoing transformations

The economic environment in Europe and throughout the world has changed drastically over the past thirty years, with more open economies, heightened competition, labor transformations, etc. Society has changed as well, particularly with diversification of household models, more women on the labor market and an aging population.

Faced with these developments, social protection systems are dealing with three interwoven crises:

- A crisis of **funding**, increasingly exacerbated by slower growth and an increase in social needs;
- A crisis of **effectiveness**, with deepening inequalities in spite of systems' redistributive effect; approaches implemented in the past appear less and less suited to the needs of a changed society;
- A crisis of **legitimacy** for our collective social protection systems in Europe. These structures have endured severe economic tensions and seem to be up against a rise in individualistic values.

Moreover, changing risks lead to new situations of insecurity, exclusion and poverty that undermine social cohesion. One of the central issues in the coming years is to identify these new needs and implement social policies capable of meeting them, by individualizing “social benefits” while organizing them within an overall framework.

Ipse's work

Ipse aims to bring together actors of social protection to present a credible alternative to providers driven by a commercial rationale and meet general-interest specifications as defined by public authorities. Our notion of solidarity and our ideas for putting this value into practice are constantly expanding into new areas. Europe itself is a new area. Economic and societal developments must lead our institutions to question their organization and internal governance to develop territorial and intergenerational solidarities.

This means:

- **adapting to the terrain, with implementation mechanisms based on local needs, varying according to situations;**
- **adopting a cross-cutting approach to all dimensions of the social problems in question;**
- **calling on all actors (administrative, political and economic, as well as associations) open to participation in a contract-based partnership;**

Ipse's charter must not therefore be reduced to a mere proclamation of values shared by the different branches of supplementary schemes. It must be embraced by the entire Ipse community and serve as a foundation to promote and extend the field of solidarity-based social protection in Europe. Ipse will persist in this undertaking in 2013 by organizing an event wherein each member of the Ipse community will be invited to present a best practice in the social sphere.



Extrait du discours de Jérôme Vignon, Président des Semaines sociales de France, « Une charte pour de nouveaux développements? », prononcé à la Rencontre de Dublin

l'adéquation des retraites trouvent dans cette notion d'un destin collectif une justification profonde. En même temps ces solutions solidaristes, s'avèrent en définitive plus performantes que les logiques d'assurance individuelle ou sur mesure, ainsi que le démontrent les puissants fonds de pension professionnels à gestion paritaire néerlandais.

De même; la vision solidariste est elle aujourd'hui particulièrement pertinente pour donner corps aux réalités nouvelles de l'interdépendance entre les générations. Celle-ci, en effet, ne fonctionne plus seulement des entrants vers les sortants. Les dysfonctionnements de nos marchés du travail, auxquels paradoxalement les jeunes ont un accès de plus en plus difficile, soulignent combien il devient nécessaire de mieux organiser, la solidarité des générations sortantes avec les entrantes. L'enjeu de ce passage de relai est de construire des relations de coopération, d'accueil et d'apprentissage, dont la pointe est une vraie transmission d'expérience et de culture. Nul n'est mieux placé que le paritarisme pour réussir ce passage de relai beaucoup plus complexe que de seulement « laisser la place aux jeunes »? « La charte en tout cas y invite lorsque les entreprises signataires s'obligent » à conserver un modèle de gouvernance qui associe et implique les personnes physiques pour le compte desquelles elles travaillent » C'est en tout cas déjà l'esprit d'initiatives pionnières prises par des entreprises de la protection sociale, telles que « Ensemble demain » qui organise systématiquement, de l'école à la maison de retraite, le brassage intergénérationnel, ou encore « emploi jeunes », qui mobilise des salariés pour la réussite des jeunes entrants sans diplôme, ou encore « l'outil en main », un réseau d'artisans mutualistes qui fait découvrir aux jeunes la richesse des liens entre l'intelligence et la main, ou encore le « fonds pour le bien être et le bien vieillir » lancé à l'initiative d'un groupement d'entreprises mutualistes et paritaires.

Dernier exemple, la solidarité sait aussi être synonyme de sollicitude. C'est le cas lorsqu'elle conçoit l'évolution des services de soins personnels à partir d'une écoute réelle des besoins de chaque personne. En ce sens elle constitue bien une alternative à une approche privilégiant des réponses standardisées sur un « marché des soins ». Les approches standardisées travailleront toujours dans le sens d'une fragmentation des services peu compatible avec les stratégies de prévention en matière de santé que recommandent toutes les institutions internationales. La prévention passe en effet par la proximité des personnes, cette proximité dont la charte fait justement un atout majeur, une sorte de marque de fabrique. Replacer la personne au cœur de l'organisation de la protection des personnes vulnérables, fragiles ou handicapées, n'est pas toujours possible. Mais c'est à tout le moins une ambition à laquelle souscrivent par principe les entreprises de la Protection sociale engagées par la signature de la charte, lorsqu'elles développent des activités dans l'accompagnement et les soins de longue durée. Cette ambition les conduit à de « nouveaux développements », consistant à privilégier des prestations de service intégrées à l'encontre de l'hyper-spécialisation.

[...]

Je ne sais pas si l'espérance consiste à mettre toute son énergie sur ce qui ne dépend pas de nous, [...] mais je suis sûr que l'espoir et la confiance renaissent dans les communautés qui retrouvent le goût de donner visage humain à leur avenir. Entreprises de la protection sociale, nous sommes l'une de ces communautés. La charte, avec ce qu'elle exprime du pouvoir créatif de la solidarité, a de quoi fonder notre espoir de participer à un renouveau européen.

Retrouvez prochainement l'intégralité du discours de Jérôme Vignon dans les Actes de la Rencontre de Dublin (Foliocollection).

La solidarité est visionnaire

La charte ouvre vers de nouveaux développements non pas tant en ce qu'elle rejette une logique de concurrence, d'appels d'offre, ou de soumissions à priori à des objectifs d'intérêt général. Mais elle ouvre sur de nouveaux développements en raison d'une vision qui lui est propre de ce qu'on nomme efficacité ou utilité sociale. Cette vision se nourrit justement du fait que la pratique quotidienne de l'entreprise qui souscrit à la charte est solidariste.

Laissez-moi souligner trois aspects de cette « clairvoyance solidariste ». Ils porteront sur les retraites complémentaires, la solidarité entre les générations, les soins de longue durée.

En matière de retraite complémentaire, la vision solidariste distingue au-delà de chaque individu, les liens de réciprocité qui se tissent entre les générations, entre les métiers, voire entre les professions. C'est qu'elle est née d'une perception collective du travail, en opposition avec la tendance constante à sa fragmentation, à sa déshumanisation. Aujourd'hui les transformations du travail poussent à la fois à sa personnalisation et à la multiplication des relations de complémentarité, pas obligatoirement à la fragmentation. Les Directeurs de ressources humaines avisés sont ceux dont les stratégies allient capacité d'adaptation personnelle, participation à l'organisation collective du travail, intelligence commune de sa finalité. L'avenir d'une branche ou d'une profession dépendent moins que jamais du talent de quelques personnes, mais de la perception d'un destin collectif. Les solutions solidaristes à la question de

Extract from the speech of Jérôme Vignon President of Semaines sociales de France, « A charter for new developments? », at the Meeting in Dublin



Solidarity is visionary

The charter brings new developments to light, not simply because it rejects a model based on competition, calls for tender or submissions, and instead supports goals that serve the general interest. It brings new developments to light by offering its own vision of what is called social effectiveness or social utility. This vision is strengthened by the fact that the organization signing the charter employs solidarity-based practices in its daily operations.

I would like to focus on three aspects of this "solidarity-based clairvoyance." These aspects are supplementary pensions, intergenerational solidarity and long-term healthcare.

In terms of supplementary pensions, the solidarity-based vision goes beyond individuals to distinguish the reciprocal bonds linking different generations, economic sectors and even professions. That is because it was born of a collective notion of labor, rather than the tendency towards ever-greater fragmentation and dehumanization. Today, labor transformations trend towards personalization and symbiotic relationships, and not necessarily fragmentation. Sensible human resources managers apply strategies combining personal adaptability, participation in collective work organization and shared intelligence as per its goal. The future of a profession or branch depends less than ever before on the skills of a few individuals and more on the perception of a collective destiny. Solidarity-based solutions to the issue of pension adequacy find a profound justifica-

tion in this notion of collective destiny. At the same time, these solidarity-based solutions prove more effective than individual or customized insurance models, as shown by the powerful jointly-managed pension funds in the Netherlands.

Likewise, the solidarity-based vision is particularly relevant today to give substance to the new realities of generational interdependence. This model no longer simply redistributes new workers' contributions to retirees. Defects in our labor markets, which are paradoxically increasingly inaccessible for young people, highlight the importance of better organizing solidarity between generations leaving and entering the workforce. This transition should serve to foster relationships of cooperation, welcoming and learning, engendering true transmission of culture and experience. What could be better than co-determination to successfully manage this transition, which is much more complex than simply "making room for young people?" The charter encourages this principle, with signatory organizations undertaking to maintain a governance model that brings together and implicates the natural persons for whom they work. In any case, this is the essence of pioneering initiatives put in place by social protection organizations, such as "Ensemble demain (Together tomorrow)," which systematically organizes intergenerational commingling, from schools to retirement homes; "Emploi jeunes (Jobs for young people)," which rallies employees to contribute to the success of young people entering the workforce without a degree; "L'outil en main (Tools in hand)," a network of mutualist craftsmen who help young people discover the important links between a skilled mind and a skilled hand; and finally the "Fonds pour

le bien être et le bien vieillir (Fund for well-being and vital aging)," launched at the initiative of a group of mutual and paritarian organizations.

Finally, solidarity can also mean kindness. That is the case when it guides developments in personal care through genuine attentiveness to the needs of each individual. In this sense, it is indeed an alternative to an approach focusing on standardized solutions grouped together in a "healthcare market." Standardized approaches always produce service fragmentation that is incompatible with the preventive healthcare strategies advocated by all international institutions. Preventive care requires proximity with people, proximity that the charter rightly defines as a major strength, a kind of trademark. Putting people back in the center of the system of protection for weak, vulnerable or disabled people is not always possible. However, it is at the very least an ambition that social protection organizations, upon signing the charter, commit to pursue when they develop activities involving long-term care. This ambition leads them to "new developments," as they focus on offering integrated services rather than hyper-specialization.

Perhaps hope consists of devoting all our energy to things that are out of our control. Nevertheless, I am sure that hope and confidence are being reborn in communities that are once again inclined to put a human face on their future. As social protection organizations, we are one of those communities. The charter, illustrating the creative power of solidarity, lays the foundation for our hope to contribute to a European renewal.

Maria Helena Andre : « *« L'obsession » de la rigueur budgétaire ne conduit en rien [les institutions européennes] à adopter une politique audacieuse pour favoriser l'éducation, la recherche, l'innovation, des domaines qui, à terme, pourraient bien relancer la performance économique et l'attractivité européennes.* »

Paul Jorion : « *La façon dont nous avons procédé jusqu'à présent est la suivante : nous avons considéré la solidarité comme possible uniquement dans les cas où le navire restait à flot. A présent que nous nous trouvons en pleine tempête, nous avons tendance à oublier cette notion pourtant centrale* »

Klára Fóti : « *L'analyse comparative des conclusions de grandes enquêtes révèle qu'entre 2007 et 2010, une majorité écrasante de citoyens de l'Union ont le sentiment d'avoir vu leurs conditions de vie régresser [...] Un contexte tout à fait inquiétant dont les décideurs devraient certainement mieux prendre la mesure.* »

Georges Dassis : « *La solution fédérale doit être défendue avec cohérence pour plus de solidarité entre Européens. Ce scénario ne relève pas de la science-fiction. Pour se concrétiser, il exige une mobilisation permanente de ses défenseurs.* »

Carmelo Cedrone : « *Le manque de réactivité de la société politique doit entraîner une forte mobilisation de la société civile pour jeter les bases d'une Europe souveraine et solidaire. Il y a urgence, le temps pourrait nous manquer demain.* »

Micheál Collins : « *Quelle que soit l'alternative, les changements seront douloureux. Car plus les ajustements de dépenses doivent être importants et plus les réformes de notre système actuel de protection sociale devront l'être également pour pouvoir avancer.* »

Tony Donohoe : « *Il existe un lien très étroit entre avantage compétitif, problèmes sociaux, et protection sociale. C'est même dans le cœur de métier d'une entreprise* »

Gabrielle Clotuche : « *Il revient aux institutions paritaires et mutualistes, membres de l'Ipse de réfléchir au rôle accru que doit prendre la défense collective des aspirations individuelles afin que des projets d'avenir pour les générations actuelles et à venir puissent encore avoir sens.* »

Jérôme Vignon : « *Je suis sûr que l'espoir et la confiance renaissent dans les communautés qui retrouvent le goût de donner visage humain à leur avenir. Entreprises de la protection sociale, nous sommes l'une de ces communautés. La charte Ipse, avec ce qu'elle exprime du pouvoir créatif de la solidarité, a de quoi fonder notre espoir de participer à un renouveau européen.* »

David Foden : « *Il existe tout un ensemble d'initiatives locales, transgénérationnelles, que nous recensons et évaluons. Elles mettent en évidence l'existence d'une multitude d'acteurs qui peuvent contribuer à la fois à la gestion des principales difficultés liées à la crise et, d'une certaine manière, qui peuvent investir pour le futur pour dépasser la crise.* »